

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 7-65-1902 nommant M. Archey Blane, commis des affaires indigènes.

n° 7-65-1902

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 6 août 1902
Numéro JO n° 65 du 15/08/1902	Date du numéro 15 août 1902

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 Juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Article Premier.—M, Archey Blanc, Olivier, est nommé commis de 2e classe des Affaires indigènes, pour compter du 24 Juillet 1902, veille de son embarquement à Marseille. Sa solde est fixée de la façon suivante : Solde d'Europe..... 1.250 Supplément colonial..... 1.250 Total.....2.500 Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la colonie.

A.
BONHOURE